

VILLE DE  
CHIEVRES



Wallonie

Commune de **CHIEVRES**

**URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**DOSSIER 2020-081 BIS**

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme LUMEN - LOTTEN**, domiciliés à 7942 BRUGELETTE, rue des Carrières 13 et le bien concerné est situé à 7950 CHIEVRES, rue des Ruelles 59, cadastré 1<sup>ère</sup> division section B n°1255H, 1255G et 1243 B.

La demande consiste en la transformation d'une habitation, en la construction de boxes et d'une piste d'équitation. Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- Il déroge au plan de secteur (situation en zone agricole)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40 1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial du **08/03/2021** au **23/03/2021**.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant la période d'enquête SUR RENDEZ-VOUS auprès de Mme SORIS (068/656 829 ou [d.soris@chievres.be](mailto:d.soris@chievres.be)) ou Mme LAFOSSE (068/656 812 ou [mf.lafosse@chievres.be](mailto:mf.lafosse@chievres.be)).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal en indiquant la mention **2020/081 bis**, avant le **23/03/2021 à 11h00, date de la clôture d'enquête**, soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.
- remises à Mme SORIS ou Mme LAFOSSE dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme SORIS ou Mme LAFOSSE ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le **23/03/2021** à 11h00 à l'Administration Communale, 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Par le Collège :  
A CHIEVRES, le 26/02/2021.

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

